AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



- 1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE**: VILLE de MURET 31600
- 2. **POUVOIR ADJUDICATEUR**: Monsieur le MAIRE
- 3. **OBJET de la CONSULTATION**: LUTTE contre les « PIGEONS ERRANTS » Mise en place de 3 cages de différents volumes pour leur capture, avec proposition de gestion des cages, sur l'ensemble des LIEUX & BATIMENTS PUBLICS (Muret, Ox & Estantens), voire PRIVES ou COPROPRIETE (Contrat annuel : Année 2012)

OPTION: Capture de pigeons avec filets

- 4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) MAPA 2012 / 002 PS
- 5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

Candidatures

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- agréments à l'exercice de la profession,
- capacités techniques et financières compétences & expériences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité (importance des garanties)

Offres:

- Prix (55 %)
- Modalités d'exécution de la prestation (35 %)
- Performances en matière de protection de l'environnement (10 %)
- **6. FORME JURIDIQUE** du Groupement éventuel des opérateurs économiques : si Groupement, il sera solidaire.
- 7. **DELAI minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
- 8. **RETRAIT des DOSSIERS :**
- **sur le site dématérialisé OMNIKLES :** https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/
 Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler *OMNIKLES au 08 25 00 13 26*
- 9. **MODALITES de FINANCEMENT & de PAIEMENT :** Règlement par mandats administratifs en 30 jours maximum, sur Budget 2012 Section Fonctionnement (Fonds propres).
- 10. **DATE LIMITE de RECEPTION des OFFRES :** Vendredi 27 janvier 2012 10 heures
- 11. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION :** Mardi 10 janvier 2012